

ALLOUES de La FAYETTE

Un grand merci à Mr Philippe POUZOLS-NAPOLEON

Tant de bêtises ont été racontées sur cette famille, et dans des ouvrages les plus recommandés pourtant traitant de Saint-Didier en Velay, qu'il faut en donner ici la généalogie, dressée d'après les notes du fonds Convers ADHL 18 J 74 et 244.

I - Laurent ALLOUES, marchand de Saint-Didier en Velay, vivant le 12 mars 1639, avait épousé vers 1612 Anne "SAINCTPAYRE", fille de Christophe et de Marie FERRAND. Il mourut avant le 9 juillet 1654 bourgeois de Saint-Didier ayant eu au moins deux fils :

1°) Antoine, qui suit ;

2°) Laurent, avocat à Saint-Didier en 1661, mort avant le 3 juin 1680, ayant eu de son épouse Jeanne RIVIERE au moins un fils : Gabriel, prêtre.

II - Antoine ALLOUES, bailli de Saint-Didier-en-Velay en 1657, se maria avant le 4 juin 1646 à :

Anne de La FAYETTE (morte le 18 juin 1690), fille de noble Christophe, écuyer, sieur de La Fayette, paroisse de Saint-Ferréol-d'Auroure, et de Françoise de CELLARIER. Christophe de La FAYETTE est cité :

- Dans un terrier "Noble Christophe de La FAYETTE, demeurant à Saint-Didier" pour toutes ses possessions en Velay... Delafont, notaire 1620 (ADLoire, Chaley, ms 1327) ;
- Dans un échange reçu Chomel, notaire le 14 avril 1618 (ADLoire, chaley, ms 1326).

Antoine ALLOUES testa le 15 avril 1687 élisant sépulture en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Saint-Didier, de laquelle, sa femme, Anne de La FAYETTE était la patronne, mais, il mourut finalement le 2 novembre 1696 âgé de 83 ans environ. Son nés de ce mariage :

1°) Claude Ignace, prêtre, mort avant le 16 février 1695 ;

2°) Antoine, qui suit.

3°) Madeleine ;

4°) Marie, femme de Paul JAMON de MALEVAL ;

5°) Christophe ;

6°) Anne, mariée à Louis COSTE ;

7°) Autre Anne, mariée à Pierre DESCHAMPS le 9 août 1680, procureur fiscal de Chamalières.

III - Antoine ALLOUES de La FAYETTE, avocat en parlement, sieur de La Fayette et Malescours, né le 18 juin 1658, épousa Catherine SONYER du LAC, fille de Claude et de Catherine CHAVANON. Il est héritier universel de son père, par le biais d'un fidéicommiss dans le testament sus-visé, mais après sa mère. Celle-ci étant décédée avant son mari, Antoine ALLOUES père, fit un codicille le 16 février 1695. Dont

IV - Jean-Baptiste ALLOUES de La FAYETTE, seigneur de La Fayette et de Malescours, avocat en parlement, épousa par contrat du 7 janvier 1725 Antoinette DUPUY, fille de Jean et de Marie JOURDA, d'où plusieurs enfants.